



# PRÉFET DE LA MARTINIQUE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Cabinet du préfet  
Bureau de la communication interministérielle

Fort-de-France, le 29 mai 2020

## Communiqué de presse

Dans le cadre de la mise en œuvre des politiques de prévention de la délinquance en Martinique, un nouvel appel à projets 2020 au titre du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance et de la radicalisation (FIPDR) est lancé par la Préfecture.

Les orientations stratégiques, les critères d'éligibilité des actions présentées ainsi que le formulaire de demande de subvention sont consultables et téléchargeables sur le site internet [www.martinique.pref.gouv.fr](http://www.martinique.pref.gouv.fr).

Les dossiers complets doivent être transmis **avant le 22 juin 2020** :

- par courrier à l'adresse suivante :

Préfecture de la Martinique  
Cabinet du Préfet  
Bureau de la Prévention et de l'Ordre Public  
Rue Victor Sévère-BP 647-648  
97200 FORT-DE-FRANCE

-par mail, en format numérique (word et PDF) :

[bpop@martinique.pref.gouv.fr](mailto:bpop@martinique.pref.gouv.fr)